

AUREILHAN, le 02 MARS 2023

**Yannick BOUBÉE**

Maire  
Conseiller départemental

**Convocation du Conseil Municipal**

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter à assister à la réunion du Conseil Municipal qui se tiendra le

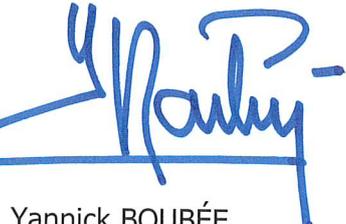
**Jeudi 9 mars 2023 à 18h30,  
Salle du Conseil Municipal de la Mairie d'Aureilhan**

**Ordre du jour :**

- 1) Approbation du procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 13 décembre 2022 ;
- 2) Signature d'un avenant rectificatif au lot n°4 des marchés de travaux pluriannuels de mise aux normes et de restauration de l'ECLA ;
- 3) Débat d'Orientations Budgétaires ;
- 4) Signature d'une promesse de bail emphytéotique avec convention de mise à disposition de terrains communaux pour l'installation d'une centrale photovoltaïque au sol ;
- 5) Plan de sobriété énergétique : tarification des installations municipales ;
- 6) Approbation du règlement intérieur des services périscolaires ;
- 7) Versement d'une aide financière de 1 000 € pour les populations de Turquie et de Syrie ;
- 8) Vœu contre le projet de réforme des retraites ;
- 9) Information sur les décisions prises par le Maire dans le cadre des délégations du Conseil Municipal.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



  
Yannick BOUBÉE